

Assurance individuelle accident: comment ça marche?

Le sommaire de l'article

- *Qu'est-ce que l'assurance individuelle accident ?*
- *Pourquoi souscrire à une assurance individuelle accident ?*
- *Les garanties de l'assurance individuelle accident*
- *Le montant des indemnités en cas d'accident*
- *La franchise en cas d'accident*
- *Comment souscrire à une assurance individuelle accident ?*

L'assurance individuelle accident est une assurance qui couvre les frais médicaux et les indemnités de perte de revenu en cas d'accident. Elle peut être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance ou d'un organisme de prévoyance.

La couverture de l'assurance individuelle accident varie selon les contrats, mais elle peut inclure les frais médicaux, les soins de réadaptation, le transport en ambulance, les frais de funeral et les indemnités journalières. Elle peut également prendre en charge les frais de scolarité si l'accident entraîne une incapacité permanente.

Pour être admissible à une assurance individuelle accident, il faut généralement être âgé de 18 à 65 ans et avoir un emploi à temps plein. Les personnes qui travaillent à temps partiel ou qui sont au chômage peuvent également souscrire ce type d'assurance, mais elles doivent fournir des justificatifs de leur situation.

Les primes d'assurance individuelle accident sont calculées en fonction du risque que vous présentez. Les facteurs qui entrent en jeu dans le calcul du risque sont votre âge, votre profession, votre lieu de résidence et votre état de santé. Plus vous êtes jeune, plus vous avez de chances de bénéficier d'un tarif avantageux. Les professions considérées comme plus risquées (comme les conducteurs de camion) sont généralement assujetties à des primes plus élevées.

Si vous souhaitez souscrire une assurance individuelle accident, vous pouvez comparer les offres des différentes compagnies d'assurance sur internet ou contacter un courtier en assurance.
